

# Dispositif d'urgence sociale

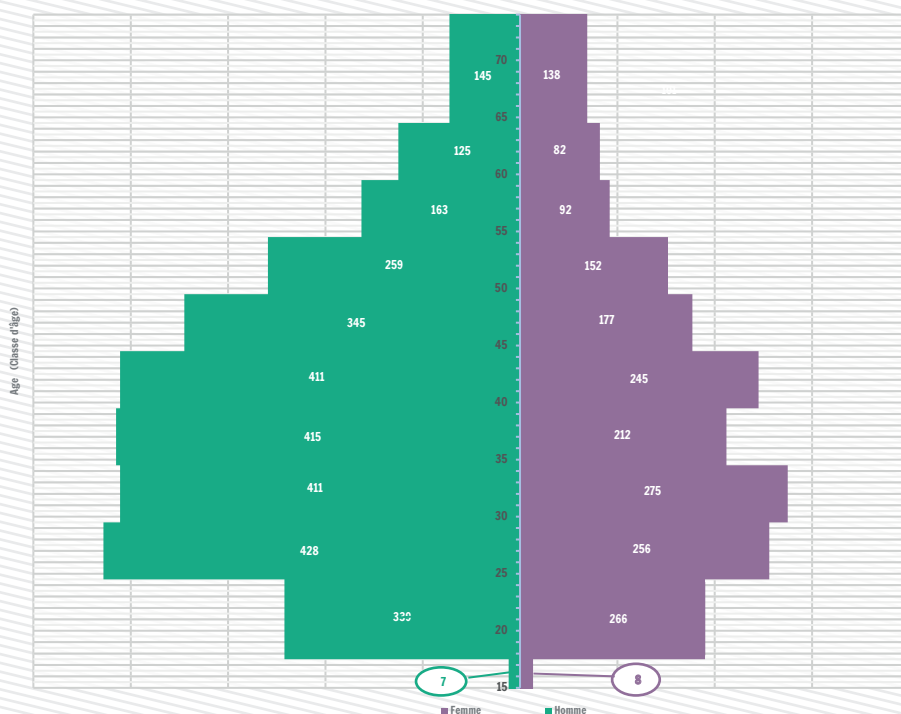
mis en place par les services partenaires des Relais sociaux

## 7 498 pers.

C'est le nombre de bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale organisé par les services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie en 2019

### Répartition par genre et par tranche d'âge des bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale en Wallonie (2019)

Pyramide des âges des bénéficiaires du DUS (N)



Nombre de bénéficiaires (N)

	H	F	Genre inconnu	Total
65 ans et +	145	138	-	283
60 à 64 ans	125	82	-	207
55 à 59 ans	163	92	-	255
50 à 54 ans	259	152	-	411
45 à 49 ans	345	177	-	522
40 à 44 ans	411	245	-	656
35 à 39 ans	415	212	-	627
30 à 34 ans	411	275	-	686
25 à 29 ans	428	256	-	684
18 à 24 ans	339	266	-	605
- de 18 ans	7	8	-	15
Age inconnu	1595	927	25	2 547
<b>Total</b>	<b>4 643</b>	<b>2 830</b>	<b>25</b>	<b>7 498</b>

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N Femmes = 2 830, N Hommes = 4 643, N Genre inconnu = 25) - (9 services répondants de 7 RSU)

Les Relais sociaux urbains (RSU) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion, à savoir « toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution ». Cette coordination concerne les activités déployées au sein de quatre axes à savoir le dispositif d'urgence sociale, l'hébergement d'urgence, le travail de rue et l'accueil de jour.

Cette fiche est relative aux caractéristiques des bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale (DUS) organisé par les services partenaires des Relais sociaux urbains (RSU) de Wallonie. Le DUS offre un service d'intervention 24h/24 qui permet d'apporter une aide rapide en dehors des heures d'ouverture du CPAS à tout citoyen en situation d'urgence. Les types d'aide peuvent être très variés : informations, soutiens, relais vers d'autres institutions, démarches administratives, juridiques, orientation vers un hébergement d'urgence, aides à la recherche d'un logement, au déménagement, aides financières, matérielles (vêtement, mobilier, vaisselle ...), relationnelles, prise en charge en cas de catastrophe naturelle ...

Au cours de l'année 2019, les services du dispositif d'urgence sociale (DUS), partenaires des Relais sociaux urbains (RSU), ont accompagné 7 498 personnes qui sont en majorité des hommes (62,1 %).

La pyramide des âges construite à partir des 4 951 bénéficiaires dont on dispose de l'âge, montre que tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont les classes d'âge situées entre 18 et 54 ans qui sont les plus représentées.

# Dispositif d'urgence sociale

## mis en place par les services partenaires des Relais sociaux

### Répartition par type de logement/hébergement des bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale en Wallonie (2019)

En logement privé	34,2%
En logement social/public et assimilé (Agence Immobilière Sociale)	2,5%
En rue ou en abris de fortune (squat, voiture, tente, caravane,...)	12,4%
En hébergement d'urgence (abri de nuit, lits DUS, hôtel)	21,8%
En Maison d'accueil	2,5%
En logements d'urgence, de transit, d'insertion,...	0,3%
En institution - Autres (prison, hôpital psychiatrique, ...)	1,5%
Chez un tiers "proche" (famille élargie, amis, connaissances,...)	23,5%
Dans d'autres endroits hors institution	1,3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Parmi les bénéficiaires du dispositif d'urgence sociale en 2019, on relève que la semaine précédant leur accueil par le service d'urgence sociale :

- un peu plus d'un tiers d'entre eux (34,2 %) habitait en logement privé ;
- près d'un quart (23,5 %) vivait « chez un proche (famille élargie, amis, connaissances) » ;
- et quasi deux cinquièmes (37,0 %), vivaient soit « en rue ou en abris de fortune tels que squat, voiture, tente, caravane » (12,4 %), soit « en hébergement d'urgence tel que abri de nuit (21,8 %) » ou encore « en maison d'accueil » (2,5 %), ou « en logement d'urgence, de transit, d'insertion... » (0,3 %).

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 3 299) (6 services répondants de 5 RSU)

## Définitions et sources

Les statistiques sont établies au niveau wallon, par l'IWEPS, à partir de données harmonisées transmises annuellement par l'ensemble des RSU de Wallonie : Tournai, Mons-Borinage, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. Chacun d'eux réalise, sur son territoire, la coordination de la collecte des données auprès des services partenaires.

Ces données constituent une source d'information unique sur les personnes vivant dans la « grande précarité ». Ce public est très mal appréhendé par les sources administratives et absent des enquêtes sociales à visée généraliste (SILC).

## Pertinence et limites

Les chiffres peuvent sous-estimer le nombre de bénéficiaires des services du DUS car seules les données des services partenaires des relais sociaux sont prises en compte. Les chiffres peuvent aussi sur-estimer le nombre de bénéficiaires, car certaines personnes sont comptabilisées plusieurs fois si elles fréquentent des services différents.

Pour en savoir plus : Statistiques des relais sociaux urbains wallons 2015, "Regards statistiques N°1" : [www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/](http://www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/)

Personne de contact : Olivier Colicis (o.colicis@iweps.be) / prochaine mise à jour : décembre 2021